

Colloque « Les régions et la politique de cohésion de l'Union européenne » Rennes, 30 juin – 1^{er} juillet 2014

La politique de cohésion de l'Union européenne : une institutionnalisation par le discours

Bernard ELISSADE, Professeur, Université de Rouen, **Frédéric SANTAMARIA**, Maître de conférences, Université Paris 7 Diderot, **Philippe JEANNE**, Ingénieur Linguiste (CNRS), Université de Rouen

L'attention grandissante des instances communautaires aux enjeux territoriaux considérés comme des vecteurs fondamentaux de la réalisation du projet d'intégration européenne n'est plus à démontrer. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une littérature scientifique proposant une exégèse comparative des orientations et des inflexions des nombreux documents relatifs aux politiques territoriales. Par delà leurs différentes approches (diachroniques, synchroniques, combinées) et interprétations, un certain nombre d'auteurs considèrent que ces documents contribuent à institutionnaliser l'action de l'Union européenne dans le domaine de l'intervention sur les territoires européens. Si ces auteurs s'accordent sur le caractère évolutif du discours européen (de la solidarité à la compétitivité, par exemple), ils soulignent également ses qualités qui, tout à la fois, s'appuient sur des éléments de stabilité, tout en se ménageant une capacité à s'adapter aux circonstances, et à dépasser ses contradictions apparentes.

Afin de valider ces affirmations, nous nous sommes interrogés sur les possibilités d'observer des constantes dans le discours européen ainsi que la sur la malléabilité et l'ajustement constant des discours sur la politique de cohésion qui permettraient d'étayer l'idée d'institutionnalisation. Nous avons eu recours à une méthode et des outils d'analyse lexicale – portant sur l'ensemble des cinq Rapports sur la Cohésion - permettant, au-delà du témoignage écrit, de repérer, par la mesure, les éléments invariants ou au contraire changeants des discours tenus.

Nous montrerons, qu'au-delà des éléments de changement du discours européen, un certain nombre de régularités lexicales et la récurrence ou l'absence de certains concepts permettent d'établir l'idée d'institutionnalisation par le discours. Cela passe par la mobilisation d'expressions consensuelles et de formes langagières stables qui permettent d'escamoter les évolutions de la politique régionale. Enfin, l'analyse du discours de la Commission en matière de politique de Cohésion a permis également d'identifier un genre de discours spécifique, contribuant à l'affirmation du rôle de la Commission dans le jeu des acteurs des politiques territoriales européennes.